

Ni aéroport, ni expulsion de la Zad !

A l'heure où nous vous convions à une rencontre, Nous ne savons pas si ce projet nuisible et inutile massivement contesté sera abandonné. On peut penser que Macron, le gouvernement, en s'appuyant sur le rapport d'experts vont se sortir de ce « borbier »; en renonçant à la réalisation de cet aéroport.

Il y a déjà eu une première victoire dans la mesure où le nouveau président en demandant une médiation a reconnu de fait la mascarade de ce que le gouvernement précédent sous Hollande qualifiait de référendum.

Nous sommes donc dans l'attente d'une victoire sur l'arrêt du projet d'aéroport. Rien n'est assuré toutefois et de toute façon si l'abandon était confirmé, cela ne ferait que valider l'inutilité de ce projet. tant économique qu'environnemental.

Car c'est oublié que cet abandon coûtera de toute façon aux contribuables car le principal instigateur et bénéficiaire du projet d'aéroport de Notre Dame des landes, Vinci, sera lourdement indemnisé ! C'est aussi ce qui s'est passé à Sivens où il y a eu reconnaissance d'un projet nuisible et où l'Etat et les collectivités territoriales doivent remettre en état le lieu après sa destruction. Projet inutile et ruineux !

Mais l'abandon du barrage a eu aussi pour corollaire l'assassinat de Rémi Fraisse. Assassinat impuni dans le dernier procès qui ordonne un non lieu pour le gendarme qui a tiré la grenade mortelle ; Nous n'oublierons jamais que ces victoires sont parfois payées au prix fort, celui d'une vie ôtée.

.Si le gouvernement renonçait à ce projet, nous ne pourrions pas pour autant, parler de victoire si nous nous limitons qu'à cela.

Notre opposition légitime aura rendu service à un état et à des décideurs qui finalement se rendent compte qu'ils n'y retrouvent pas les profits attendus financiers ou politiques. **Cela ne serait qu'une victoire partielle !**

L'opposition à cet aéroport porte en elle dès le début , la question de l'utilisation des terres , et pour nous c'est avant tout ce qu'on en fait. Ce sont des terres nourricières , des zones humides riches du point de vue environnemental, certes , mais pour les préservées, des paysans , des personnes de toutes origines et de tous âges, sont venues vivre sur place. Ses occupants ont réinventé une nouvelle façon de vivre de travailler, plus juste, plus écologique, en dehors de la frénésie du monde marchand. Production agricole de qualité , échange sans argent de ce qui se produit . Cette occupation a un nom : la Zad et ses habitants celui de zadistes. En ce lieu, on ne veut ni de l'aéroport, ni de son monde, avec l'installation de la Zad , la terre a retrouvé un usage primordial, celui de mieux nourrir les gens.

Une occupation légitime

Dans le même temps partout dans les médias, on voit et on entend que le bon sens dont fera preuve Macron, sera l'abandon de l'aéroport , Mais on assiste aussi à une déferlante médiatique sur le respect de l'état de droit qui doit être désormais appliqué. C'est un véritable appel à la haine contre la Zad avec sondage bidonné à l'appui.

De la presse fascisante (avec Valeurs Actuelle , qui réclame des moyens comme pendant la guerre d'Algérie...) à celle plus « convenable » comme le Figaro, c'est un matraquage sur ce que représente la Zad et les zadistes., il faut véhiculer une image de la Zad et des zadistes qui est à mille lieues de la réalité. Tout l'arsenal répressif doit être mis en œuvre pour chasser la chienlit et ces terroristes. Au nom de l'état de droit !

Mais cette offensive idéologique du gouvernement et d'une presse aux ordres ne défend pas l'état de droit (état de droit signifiant un pays dans lequel il y a des droits légitimement reconnus à ceux qui y vivent) , ils défendent le droit d'un état au service de puissances financières telles que Vinci.

La légitimité ne sera jamais du côté de ces oligarchies prédatrices et destructrices qui s'accaparent le monde pour leurs profits.

Pour toutes celles et ceux qui se sont opposés à ce projet, qui en connaissent chaque étape, les mensonges de l'état, la répression omniprésente et violente, cette propagande est nauséabonde et inacceptable !

La Zad doit vivre et ne peut être expulsée

Comme au Larzac, les zadistes/résistants à un projet inutile ont transformé ce lieu, tissant de nouveaux rapports sociaux, expérimentant des pratiques respectueuses de la vie dans toutes ses formes.

Leur présence ne s'arrête pas avec l'arrêt d'un projet climaticide et débile. Bien souvent il est reproché aux opposants de ne pas avoir un projet alternatif, en un mot de ne pas être positif !

Ce qui s'est mis en place sur la Zad est une réponse concrète à cette critique si facile et si souvent entendue. Mais c'est aussi une réponse pour le devenir de ces terres. **La Zad doit vivre et ne peut être expulsée**

On ne s'est pas battu pour seulement laisser une friche à la place d'une structure mortifère mais bien pour indiquer une voie autre que celle qui nous est imposée par le système capitaliste ou l'ordre marchand. Ces terres sauvées par la lutte ne doivent pas être menacées de nouveau par des projets tout autant funestes que l'aéroport de type zone agricole intensive polluée, zone commerciale ou parc d'attractions.... Ce qui se crée sur la Zad de Notre Dame des Landes tire sa légitimité à exister car cela s'inscrit dans ce qui doit être fait pour sauver notre planète.

Il appartient à ceux qui vivent sur la Zad de définir ce qu'ils feront, **mais il nous appartient à nous, tous les opposants au projet de Notre Dame des Landes, de montrer au gouvernement, à ses sbires et à Vinci que nous combattons toute tentative d'expulsion car nous ne sommes pas que solidaires, mais partie prenante d'une lutte dont l'arrêt de l'aéroport n'est qu'un épisode car il s'agit de construire un autre monde qu'aurait symbolisé cet aéroport en ce lieu.**

C'est donc autour de ce mot d'ordre « Ni aéroport- ni expulsion » que nous vous invitons à venir mercredi prochain 17 janvier à 18h30 à Antigone rue des Violettes (quartier des Eaux Claires).

Nous attendons donc ce que le gouvernement va déclarer dans les derniers jours de janvier mais d'ores et déjà il nous faut montrer que partout en France le soutien à la Zad sera omniprésent.

Premier RDV s'il n'y a pas d'urgence avant, **La Zad nous invite le 10 février à converger massivement vers Notre Dame des Landes pour enterrer la DUP de l'aéroport (Déclaration d'utilité publique, qui deviendra caduque à cette date).**